

Le devenir de la production fruitière en France

Régis HOCHART, membre du conseil économique, social et environnemental (CESE), a remis le 20 Janvier 2015 à Stéphane LE FOLL son rapport sur le devenir de la production fruitière en France. Le ministre de l'agriculture lui avait confié le 21 février 2014 une mission visant à réfléchir aux perspectives pour l'arboriculture française et à identifier des leviers d'actions.

"Au cours des dernières années - 2000/2013 - la production fruitière a considérablement évolué. La surface des productions, l'organisation des producteurs, les processus de mise en marché, les circuits de commercialisation, la structure des échanges internationaux ont été l'objet de bouleversements profonds. Il en résulte une situation inquiétante : les surfaces des espèces fruitières -à l'exception de l'abricot, du kiwi, de la prune d'ente, de la noix et de la noisette- sont dans une baisse constante que rien ne semble parvenir à enrayer.

Cependant chaque espèce a ses spécificités, et il serait illusoire de penser qu'une solution simple et unique pourrait redresser cette situation préoccupante. Au travers de ce rapport nous tenterons d'analyser les contraintes et atouts des différentes espèces fruitières. La capacité de la filière à se développer implique que les bons diagnostics soient posés, afin que les solutions proposées aient une chance d'aboutir à des résultats positifs.

Nous évaluerons les possibilités d'améliorer la situation à court terme. Nous nous attacherons aussi à nous projeter dans un avenir plus lointain, et à ébaucher des hypothèses de développement et d'orientation du verger français. Le rôle des producteurs dans leur pérennité économique est essentiel, et leur regroupement un facteur incontournable. C'est réunis qu'ils peuvent élaborer des stratégies, créer les conditions d'un avenir durable, construire avec la recherche."

Source : www.lafranceagricole.fr/ 02/02/2015